

Macron au Rwanda: les impossibles excuses?

PAR JUSTINE BRABANT
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 24 MAI 2021

Emmanuel Macron se rend, jeudi 27 mai, à Kigali, au Rwanda, pour une visite très attendue. Nombre d'observateurs espèrent que le président français posera un acte historique en présentant les excuses de la France pour son rôle dans le génocide des Tutsis.



Emmanuel Macron accueille le président rwandais Paul Kagame à Paris le 17 mai 2021. © Ludovic Marin/AFP

«Cela fait longtemps que le Rwanda attend. C'est peut-être aussi l'unique chose qu'il attend de la France, sachant bien que le passé ne peut être défait.»

Aggee Shyaka Mugaben'a pas besoin de circonlocutions pour dire l'enjeu qui entoure la question des excuses de la France au Rwanda. En deux phrases, l'enseignant-chercheur rwandais résume les fractures de 27 ans d'histoire : le trop long silence français à propos du rôle de Paris dans le génocide des Tutsis, l'attente et les espoirs qui entourent la visite d'Emmanuel Macron à Kigali, mais aussi ce constat, clinique et tragique: rien ne pourra défaire le génocide des Tutsis, au cours duquel entre 800000 et 1million de personnes ont été tuées, en 1994.

Depuis la **publication du rapport Duclert**, plusieurs scientifiques, intellectuels et représentants associatifs français et rwandais ont dit leur souhait de voir le président français demander officiellement pardon aux Rwandaises et Rwandais pour le **rôle joué par la France dans le génocide**.

« À titre personnel, je pense que des excuses s'imposent », a estimé l'historien Vincent Duclert, quelques jours après avoir remis à Emmanuel Macron le rapport de la commission qu'il présidait.



Emmanuel Macron accueille le président rwandais Paul Kagame à Paris le 17 mai 2021. © Ludovic Marin/AFP

Des députés rwandais et des rescapés du génocide ont également pris la parole dans ce sens, à **l'image de Jeanne Allaire Kayigirwa**, demandant que « la France reconnaisse, une fois pour toutes, ses défaillances vis-à-vis de [leurs] familles décimées », que « la justice puisse passer et que les excuses se fassent ».

Le président rwandais, Paul Kagame, pour sa part, après avoir longtemps **souhaité publiquement des excuses de la part de la France**, préfère désormais **rappeler** que « des excuses ne peuvent venir à la demande ».

Enjeu diplomatique dans un contexte de rapprochement entre les deux pays, les excuses françaises semblent également souhaitées par nombre de Rwandais. « Cette attente semble partagée », assure Aggee Shyaka Mugabe, qui enseigne au Centre de gestion des conflits de l'université du Rwanda.

Selon lui, la France aurait là l'occasion de donner une image différente de celle, peu flatteuse, qu'elle a jusqu'à présent au pays des Mille Collines : « Les Rwandais considèrent l'attitude de la France – ayant consisté à s'obstiner à rejeter toute responsabilité dans le génocide – comme de l'arrogance. » Pour les rescapés, ces excuses représenteraient quelque chose de plus important encore, ajoute Aggee Shyaka Mugabe : la reconnaissance de leur statut de victimes.

L'impossible pardon

Attendues, les excuses françaises – si Emmanuel Macron choisit effectivement de les présenter – n’en seront pas moins périlleuses. D’abord parce que le président français devra faire face à un immense vide.

« *Il faut que l’on sache que ce pardon n’arrivera pas aux vrais destinataires. Les véritables personnes à qui on devrait l’adresser sont celles dont les corps sont dispersés dans le pays* », rappelle sombrement l’intellectuelle franco-rwandaise Assumpta Mugiraneza, dont une partie de la famille a été tuée pendant le génocide.

« *L’histoire du pardon, c’est d’abord une histoire avec soi-même. C’est presque une question franco-française. Au Rwanda, nous, nous sommes morts, nous le savons, et que vous le reconnaissiez ou pas, cela ne change pas grand-chose* », ajoute-t-elle.

Malgré tout, poursuit-elle, « *l’arrivée tardive de la France pourrait peut-être apporter quelque chose, un nouveau souffle aux questionnements que nous portons tous face à ce crime. Mais le pardon n’est pas une affaire où l’on vient comme on pose une gerbe de fleurs, en y pensant ou sans y penser* ». C’est une démarche longue, insiste l’intellectuelle, qui suppose une introspection et un regard sans complaisance sur ses fautes.

Diplômée en psychologie sociale, un temps enseignante à Paris VIII et à l’université de Kigali, Assumpta Mugiraneza est désormais directrice du centre Iriba, un centre de documentation et d’archives sur l’histoire du Rwanda et du génocide des Tutsis, à Kigali.

Les débats sur la difficulté à penser le pardon dans des contextes de massacres et de génocide ne sont pas nouveaux. Le philosophe Vladimir Jankélévitch pointait déjà cette difficulté à propos de l’idée d’un pardon après la Shoah, rappelle la politiste Valérie Rosoux, de l’université catholique de Louvain (Belgique).

Jankélévitch écrivait notamment : « *Libre à chacun de pardonner les offenses qu’il a personnellement reçues, s’il le juge bon. Mais celles des autres, de quel droit les pardonnerait-il? [...] Non, ce n’est pas à nous de pardonner pour les petits enfants que les brutes*

s’amusaient à supplicier. Il faudrait que les petits enfants pardonnent eux-mêmes» (*L’Imprescriptible*, Le Seuil, 1986).

Pour cette raison, ce n’est « *pas de pardon qu’il s’agira* » entre Paris et Kigali, juge Valérie Rosoux, mais bien d’excuses officielles, qui revêtent une dimension moins personnelle et intime que le geste du pardon.

Mais même pour des excuses, n’est-ce pas trop tard ? « *Il n’est jamais trop tard pour mieux faire* », balaie Philibert Gakwenzire, rescapé du génocide, chercheur et historien à l’université du Rwanda.

La Belgique a présenté ses excuses au Rwanda par la voix de son premier ministre, Guy Verhofstadt, en avril 2000. « *Au nom de mon pays, je m’incline devant les victimes du génocide. Au nom de mon pays, au nom de mon peuple, je vous demande pardon* », avait notamment déclaré le représentant du gouvernement **belgedans un discours resté historique**.

L’ancien premier ministre, devenu député européen, refuse pourtant de juger trop durement le chaotique chemin mémoriel emprunté par la France. « *Il est vrai qu’en France, pendant très longtemps, il a été presque impossible de tirer publiquement et honnêtement les leçons de cet épisode. Et ce silence a eu des conséquences sur le rôle de la France en Afrique* », concède Guy Verhofstadt. Mais « *chaque pays compose à sa manière avec ses responsabilités du passé et le rôle politique qu’il veut jouer dans le futur* », tempère l’ancien premier ministre, qui rappelle l’exemple des Pays-Bas, où le massacre de Srebrenica **a conduit à la démission** du premier ministre, Wim Kok, en 2002, mais pas à des excuses.

« *L’histoire jugera de sa sincérité* »

L’essentiel n’est pas le moment que choisira Emmanuel Macron, mais bien la manière. Au Rwanda, nombre de rescapés ont été échaudés par les politiques dites de « *réconciliation* » et de pardon encouragées par l’État, l’Église et les organisations internationales.

« *Dans la situation extraordinaire que nous vivons, nous avons eu tendance à vouloir nous rassurer en accumulant quantitativement les choses. Si l’on fait les statistiques du pardon au*

Rwanda, c'est extraordinaire, plaisante Assumpta Mugiraneza. Maintenant, on sait que le pardon n'est pas une affaire statistique, pas une affaire comptable, c'est une affaire beaucoup plus grave, plus difficile à penser. Si je devais mesurer le pardon au Rwanda, je ne l'appellerais pas pardon... En kinyarwanda, on a un proverbe qui dit : "Quand on ne trouve pas d'issue, on fait bon gré mal gré." On dit aussi : "Un cœur pétri de chagrin ne peut démêler les mots." »

La directrice du centre Iriba n'en fait pas mystère : « *Moi, je n'ai jamais pardonné à personne.* » Un homme ayant tué ses cousines lui a demandé pardon lors de son procès, rapporte-t-elle, tout comme une ancienne journaliste de la Radio-télévision libre des Mille Collines (RTL) qui avait incité aux massacres.

« Ils l'ont fait parce qu'ils voulaient négocier l'allègement de leur peine. Ai-je accordé le pardon ou l'ai-je refusé? Ni l'un ni l'autre, raconte Assumpta Mugiraneza. J'ai dit que je comprenais qu'être en prison, ça ne doit pas être une vie, que cette journaliste devait manquer à ses enfants et inversement. J'ai fini par lui dire que, personnellement, je ne vois pas pourquoi je la condamnerais, mais que si elle devait demander pardon, il aurait fallu qu'elle s'adresse à ma jeune sœur, qui a été tuée, qui n'a jamais eu d'enfants et qui n'était plus là. »

Face à ces mots de pardon ou d'excuses prononcés par obligation ou par intérêt, ceux d'Emmanuel Macron seront particulièrement scrutés – et attendus sur leur « *sincérité* ».

« Le génocide a pénétré toute notre existence. Faisons en sorte que le pardon ou les autres mécanismes pour recouvrer la vie aient cette profondeur. Je crois que c'est ce qui fait encore défaut », observe la directrice du centre Iriba.

« Est-ce que ce qu'on va faire, c'est vraiment profond ? C'est ce qui m'inquiète le plus, concède Philibert Gakwenzire. Il faudra voir si les pas qui sont avancés aujourd'hui sont des pas fermes, qui vont donner des fondations pour plus tard – ou bien s'il ne s'agira pas juste de vouloir montrer, d'un point de vue diplomatique, qu'on a posé un geste. »

Mais comment juger de la sincérité de ce que dira Emmanuel Macron à Kigali ? *« Il est difficile de juger l'individu, mais l'histoire permettra de le dire. L'histoire jugera »,* sourit le chercheur et historien à l'université du Rwanda.

« Comment, de la façon la moins indigne possible, essayer de "clore", au sens du deuil ? », s'interroge Valérie Rosoux. La politiste a eu elle-même à réfléchir, ces derniers mois, à ces difficiles questions de mémoire: elle fait partie du groupe d'experts **nommés par le Parlement belge** pour produire un rapport sur le passé colonial belge (et sa mémoire) au Congo, au Rwanda et au Burundi.

« C'est aussi une question de respect vis-à-vis des tués, ça serait trop facile de tourner la page, poursuit-elle. Mais les choses peuvent s'apaiser sans tout à fait passer. C'est Henry Bauchau, romancier belge, qui disait dans La Déchirure (à propos d'un tout autre contexte) : "Nous ne sommes pas dans la réconciliation. Nous sommes dans la déchirure." Mais il précise aussitôt : "On peut vivre aussi dans la déchirure. On peut très bien." »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.